PROCÈS-VERBAL de la sixième (18-06) assemblée ordinaire du **comité exécutif** du Collège de Rimouski tenue le mercredi 2 mai 2018, à 16 h 30, par conférence téléphonique.

#### 18-06.01 - VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Lyne Beaulieu (secrétaire); messieurs Dany April, François Dornier (président), Raymond Lacroix, Alexandre Ouellet et Michel Pineault.

Était absent : monsieur Mario Ross.

#### 18-06.02 - ORDRE DU JOUR

- .01 Vérification des présences
- .02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 Procès-verbal de la 5e (18-05) réunion du comité exécutif
  - a) Adoption
  - b) Suites
- .04 Formation d'un comité de sélection pour le poste de direction adjointe aux Études, responsable des programmes : adoption
- O5 Création du poste de direction adjointe aux Formations continues et développement institutionnel, responsable du développement, de l'innovation et de la recherche et formation du comité de sélection : adoption
- .06 Ajustement des tarifs de stationnement du Cégep et de l'IMQ pour l'année 2018-2019 : adoption
- .07 IMQ / Achat d'équipement didactique de réfrigération pour le programme de Techniques de génie mécanique de marine (248.D0) : *adoption*

Le point *Information* est ajouté à l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.

#### 18-06.03 - PROCÈS-VERBAL DE LA 5<sup>E</sup> (18-05) RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Dany April et RÉSOLU À l'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la cinquième (18-05) assemblée soit adopté tel qu'il a été proposé.

b) Suites

Il n'y a pas de suites à donner.

## 18-06.04 – FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTION ADJOINTE AUX ÉTUDES, RESPONSABLE DES PROGRAMMES : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le 26 mai 2015, le comité exécutif a procédé à la nomination de madame Marie-Michelle Doiron à titre de directrice adjointe à la Direction des services éducatifs, responsable des Affaires étudiantes et des communications (CE 15-02.08). Madame Doiron occupe cette fonction depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, poste temporairement créé à la suite du départ à la retraite de la directrice des Affaires étudiantes et des communications (CE 15-02.07). Précédemment cette nomination, madame Doiron occupait les fonctions de directrice adjointe aux Services éducatifs, responsable du Service de la qualité de l'enseignement et des programmes.

Le 10 août 2015, madame Jocelynn Meadows a été nommée au poste de directrice adjointe aux Services éducatifs, responsable du Service de la qualité de l'enseignement et des programmes, en remplacement de madame Doiron (CE 13-09.04).

Rappelons qu'à la suite de la réorganisation administrative du collège adoptée par le conseil d'administration du 19 septembre 2017 (CA 17-05.12), ce poste est maintenant nommé direction adjointe aux Études, responsable des programmes.

Le 20 février 2018, lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration (CA 18-04.03), madame Meadows a été promue directrice des Études. Son entrée en fonction est prévue le 2 juillet prochain.

2

De plus, le 16 avril dernier, madame Marie-Michelle Doiron a démissionné officiellement du poste de directrice adjointe aux Études, responsable des programmes, laissant ce dernier vacant.

Un comité de sélection doit donc être formé afin de pourvoir la vacance du poste.

La Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) prévoit à l'article 11.4 f que « pour les emplois de cadres de niveau coordonnateur, un Comité de sélection composé du Directeur général (responsable du comité), du supérieur immédiat, du Directeur du Service des ressources humaines ou de son adjoint, et de deux personnes nommées par le Comité exécutif du Collège examine les candidatures reçues »

Par ailleurs, la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* (catégorie D-4 du Cahier de gestion) prévoit à l'article 9.3.1 que « le comité local (l'Association locale des cadres) est invité à désigner un membre à tout comité de sélection du personnel cadre ».

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction adjointe aux Études, responsable des programmes;

Considérant les règles de la Politique de dotation en ressources humaines ainsi que celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Dany April et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la formation d'un comité de sélection en nommant les personnes suivantes :

- Le directeur général, monsieur François Dornier (responsable du comité);
- La supérieure immédiate (à compter du 2 juillet), madame Jocelynn Meadows;
- La directrice des Ressources humaines par intérim, madame Vicky Boucher;
- Une ou un membre du comité exécutif soit monsieur Raymond Lacroix;
- Une représentante ou un représentant de l'Association locale des cadres, monsieur René Desrosiers.

En l'absence du directeur général, la directrice des Ressources humaines assumera la responsabilité du comité.

# 18-06.05 – CRÉATION DU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE AU DÉVELOPPEMENT, INNOVATION ET RECHERCHE À LA DIRECTION DES FORMATIONS CONTINUES ET DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DU COLLÈGE DE RIMOUSKI ET FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

En juin 2016, le comité exécutif a procédé à la création d'un poste temporaire de direction adjointe des Services de formation continue du collège et d'y a affecté madame Linda Viel (CE 16-02.09).

Rappelons qu'à la suite de la réorganisation administrative du collège adoptée par le conseil d'administration du 19 septembre 2017 (CA 17-05.12), ce poste est maintenant nommé direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski.

Madame Viel a annoncé son départ à la retraite pour septembre 2018, le poste doit donc être créé et doté de façon permanente. Cet objectif avait été clairement énoncé lors de la séance du 18 janvier 2018 (CE 18-01.05).

À cet effet, un comité de sélection doit être créé.

La Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) prévoit à l'article 11.4 f que « pour les emplois de cadres de niveau coordonnateur, un Comité de sélection composé du Directeur général (responsable du comité), du supérieur immédiat, du Directeur du Service des ressources humaines ou de son adjoint, et de deux personnes nommées par le Comité exécutif du Collège examine les candidatures reçues »

Par ailleurs, la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* (catégorie D-4 du Cahier de gestion) prévoit à l'article 9.3.1 que « le comité local (l'Association locale des cadres) est invité à désigner un membre à tout comité de sélection du personnel cadre ».

CONSIDÉRANT que l'organigramme adopté en septembre 2017 prévoit la création d'un poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT que madame Linda Viel a annoncé son départ à la retraite pour septembre 2018;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT les règles de la Politique de dotation en ressources humaines ainsi que celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de :

- Procéder à la création permanente du poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski.
- Procéder à la formation d'un comité de sélection en nommant les personnes suivantes :
  - Le directeur général, monsieur François Dornier (responsable du comité);
  - La supérieure immédiate, madame Julie Gasse;
  - La directrice des Ressources humaines par intérim, madame Vicky Boucher;
  - Une ou un membre du comité exécutif soit monsieur Alexandre Ouellet;
  - Une représentante ou un représentant de l'Association locale des cadres, monsieur François Castilloux.

#### 18-06.06 – AJUSTEMENT DES TARIFS DE STATIONNEMENT CÉGEP ET DE L'IMQ POUR L'ANNÉE 2018-2019 : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

En 2017-2018, il a été convenu d'établir une distinction entre le prix du stationnement pour une étudiante ou un étudiant et un membre du personnel. Une étude réalisée par un consultant a permis de comparer la tarification avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et le Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) et de faire des recommandations au comité de direction.

Pour les étudiantes et étudiants, l'augmentation annuelle est établie en tenant compte de l'indice des prix à la consommation. Pour l'année 2018-2019, l'indice des prix à la consommation pour le Québec se situe à 1,3 %.

Pour le personnel du collège, la tarification annuelle du stationnement sera augmentée, pour un maximum de 10 \$ par année, et ce, afin d'atteindre la somme de 240 \$ échelonnée sur une période de quatre (4) ans. Dans ce contexte, la tarification des vignettes de stationnement pour un trimestre sera augmentée au prorata de l'augmentation du prix annuel.

Voici la répartition de la tarification des vignettes de stationnement selon les recommandations :

Année scolaire	Augmentation établie	Tarification annuelle
2016-2017		202 \$
2017-2018 (An 1)	10 \$	212 \$
2018-2019 (An 2)	10 \$	222 \$
2019-2020 (An 3)	10 \$	232 \$
2020-2021 (An 4)	8\$	240 \$

Au terme de l'an 4, l'augmentation annuelle sera établie en tenant compte de l'indice des prix à la consommation.

CONSIDÉRANT la progression du coût des services d'entretien des stationnements;

CONSIDÉRANT la volonté de maintenir l'équilibre entre les frais et les dépenses liés aux stationnements;

CONSIDÉRANT les recommandations du consultant externe;

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany April, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'augmenter la tarification des stationnements de l'IMQ et du Cégep de Rimouski pour l'année 2018-2019 selon les modalités prévues au tableau ci-ioint.

# 18-06.07 – IMQ / ACHAT D'ÉQUIPEMENT DIDACTIQUE DE RÉFRIGÉRATION POUR LE PROGRAMME DE TECHNIQUES DE GÉNIE MÉCANIQUE DE MARINE (248.D0) : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

En 2015, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a autorisé le Collège de Rimouski à offrir le programme d'études actualisé Techniques de génie mécanique de marine (248.D0) à l'Institut maritime du Québec (IMQ). Parallèlement avec les travaux d'actualisation du programme, le Ministère a autorisé l'achat d'une série de nouveaux équipements didactiques. Parmi ces équipements, l'IMQ doit acquérir une unité de réfrigération pour l'enseignement de cette discipline à l'hiver 2019. Des recherches ont été effectuées par le Département de techniques de génie mécanique de marine. Celles-ci ont démontré que la proposition de l'entreprise Merlan Scientific demeure l'unique et la meilleure solution technologique disponible. Le coût de cette acquisition s'élève à 83 701,80 \$ (toutes taxes incluses).

L'entreprise Merlan Scientific est considérée, dans ce dossier, comme un fournisseur unique.

CONSIDÉRANT que le collège doit acquérir des équipements didactiques pour l'atteinte des compétences conformément au programme révisé;

CONSIDÉRANT que l'équipement doit être commandé dans les meilleurs délais pour permettre à l'entreprise Merlan Scientific de construire le module de réfrigération (livraison de 4 mois);

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accordé le financement au Collège de Rimouski pour l'achat des équipements didactiques dans la lettre du 8 juin 2015;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Merlan Scientific est le seul fournisseur à offrir ce type d'équipement;

CONSIDÉRANT la recommandation du Département de techniques de génie mécanique de marine (248.D0) de l'IMQ:

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'achat d'une unité de réfrigération pour un montant de **83 701,80 \$** (toutes taxes incluses) auprès de la compagnie Merlan scientifique (Mississauga, Ontario).

#### 18-06.08 - INFORMATION

#### a) Suivi – Signature visuelle des équipes sportives : information

Monsieur Dornier rappelle les derniers évènements. Le sondage auprès de la communauté collégiale en vue de faire le choix d'un nom pour les équipes sportives parmi les trois propositions de noms par les équipes sportives n'a pas donné les résultats escomptés. De plus, une pétition a circulé afin de conserver le nom des Pionnières et Pionniers. Au terme de la démarche, le collège a décidé d'arrêter le processus de désignation d'un nouveau nom pour les équipes sportives afin de se donner le temps de réflexion nécessaire.

### b) Financement des travaux d'aménagement d'échographie et des plans préliminaires pour le CABI

Monsieur Dornier informe les membres de l'exécutif qu'il a rencontré le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour revendiquer le plein financement annoncé lors de ses démarches antérieures pour le nouveau DEC en Technologie de l'échographie médicale. Monsieur Dornier rappelle que le montant de 1,4 M promit antérieurement avait finalement été confirmé à la hauteur de 715 000 \$ après que la demande ait été revue par les fonctionnaires du Ministère. Le collège obtiendra donc le financement attendu initialement.

Monsieur Dornier a également demandé au Ministère de s'engager financièrement pour couvrir une partie des travaux confiés aux professionnels pour l'élaboration des dessins pour le CABI. Le Ministère a autorisé un financement de 40 000 \$ pour couvrir les frais engagés.

La séance est levée à 16 h 50	
président	secrétaire